

# RAPPORT D'ACTIVITÉ – Édition 2017





## Index

1.	Introduction	4
1.1.	Rappel du projet	4
1.2.	Objectifs du projet	5
2.	Bilans sectoriels	5
2.1.	Stages d'insertion et jobs d'été pour jeunes	5
2.2.	Encouragement de la pratique associative	6
2.3.	Mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction	7
2.4.	Promotion de la scène culturelle locale et régionale	9
3.	Fonctionnement et organisation du projet	13
3.2.	Contexte administratif et autorisations	16
3.3.	Communication	17
3.4.	Infrastructure et matériel	17
4.	Bilan Financier	20
5	Annexes	23

## Le projet « À la pointe » en un coup d'œil

« À la pointe » n'est pas qu'une buvette, c'est une initiative associative de réappropriation d'une friche urbaine à travers un projet social et culturel!





## 1. Introduction

## 1.1. Rappel du projet

La buvette "À la pointe" a été créée en 2011 à l'initiative de l'Unité d'Action Communautaire (UAC) Plainpalais-Jonction et du Service de la Jeunesse (DEJ), en collaboration avec l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV), devenu Association pour la Reconversion Vivante des espaces (ARVe) dans le courent 2017. Coordonné par l'ARVe depuis 2012, le projet consiste en une buvette estivale associative, sociale et culturelle située à l'extrémité du sentier des Saules à la pointe de la Jonction. Cette année, elle a été ouverte tous les jours de beau temps, entre le 15 mai et le 17 septembre 2017.

Ce projet vise la réappropriation de cette friche urbaine par la population de la ville en y développant une atmosphère, un accueil et une programmation culturelle attractive et accessible pour tout un chacun. Incluant également un projet d'intégration et de formation de jeunes au monde du travail, ce projet représente un prototype d'action ayant comme but la cohésion et la mixité sociale sur fond de renouvellement du rapport au territoire urbain.

En outre, la poursuite de ce projet et son développement constant ont permis l'émergence de deux projet annexes reliés à l'existence de la buvette : l'action de prévention sur les comportements à risques « Lâche pas ta bouée » et le nouveau festival estival estival « À Contre-Courant », tous deux développés en collaboration avec l'association La Barje.







### 1.2. Objectifs du projet

Le projet 2017 a poursuivi les buts suivants :

- Créer et encadrer des places de stage et de travail pour des jeunes en insertion professionnelle.
- Encourager la pratique associative et le partage d'expérience.
- Encourager la mixité sociale, soutenir la cohésion sociale du site, créer un espace d'échange.
- Promouvoir tout type de pratiques culturelles ou sportives au travers d'un espace d'expression dédié.
- Créer un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social.
- Créer un pont entre les différents acteurs du site (utilisateurs, associations de quartier, autorités).

## 2. Bilans sectoriels

## 2.1. Stages d'insertion et jobs d'été pour jeunes

En collaboration avec le Service de la jeunesse de la Ville de Genève et les associations VIA et Boîte à Boulots, le projet permet de créer des places pour des jeunes en recherche d'intégration et d'orientation professionnelle. Les responsables de bar, engagés par l'ARVe, ainsi que le coordinateur du projet assurent l'encadrement des jeunes, leur apprenant le temps d'un été les bases du métier de service au bar, le travail en équipe, la communication au travail, le contact avec la clientèle ou encore la gestion des priorités. Les jeunes en stage placés par l'antenne VIA travaillent en semaine, où l'affluence est modérée, ce qui permet de garantir des conditions optimales pour l'encadrement et la formation des stagiaires. La collaboration avec les TSHM du secteur Plainpalais-Jonction du Service de la Jeunesse a permis d'ouvrir des petits jobs pour des jeunes du quartier, qui travaillent quant à eux le week-end, jours de grande affluence.







Le bilan du volet insertion de l'édition 2017 effectué avec les structures partenaires du projet s'est avéré très positif. La buvette a pu accueillir deux stagiaires et créer quatre jobs d'été d'une durée de deux mois chacun. Le projet a ainsi pu accueillir et former six jeunes au monde du travail et les intégrer au plus proche de la vie sociale et économique de leur quartier. Ce résultat très positif a nécessité comme les années précédentes un travail important de planification, d'encadrement et de coordination au cours de la période d'exploitation. Ce travail a été pris en charge par le coordinateur du projet ainsi que les trois responsables de bar.

## 2.2. Encouragement de la pratique associative

Ce but résulte du choix de l'ARVe de vouloir partager avec le monde associatif genevois l'opportunité de rencontrer un large public dans ce magnifique site le temps d'un été.



Les collaborations associatives prennent place le mercredi, où une partie de la terrasse est mise à disposition des associations partenaires. En 2017, six associations ont profité de cette opportunité pour présenter leurs activités aux baigneurs et usagers de la Pointe de la Jonction<sup>1</sup>. En contrepartie et en guise d'encouragement à leur développement,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La liste des associations est présentée en annexe 1



1



l'ARVe défraye ces associations avec un forfait symbolique pour leur présence et leurs animations. Le retour des associations participantes a été cette année encore très positif, celles-ci étant heureuses de pouvoir profiter de la visibilité offerte et parfois convaincre de nouvelles personnes à d'adhérer en tant que membre.

## 2.3. Mixité, cohésion sociale et vivre-ensemble du site de la Pointe de la Jonction

Le sentier des Saules a vu sa fréquentation augmenter de façon très importante depuis 2013 alors que ce site représente un espace restreint et sans issue où les infrastructures et services publics sont encore très faiblement implantés.



Dans ce contexte, la présence de la buvette crée un point d'ancrage nécessaire et un espace de médiation entre les différents utilisateurs du site. L'ARVe œuvre dans ce sens depuis la création de la buvette en tissant des liens avec de nombreux Services administratifs<sup>2</sup>, recueillant sur le terrain les différents retours des utilisateurs et acteurs tel que le Canoë club et le Rafting club, et s'assurant de l'utilisation appropriée du site dans un périmètre dépassant celui de la terrasse de la buvette.

## « Lâche pas ta bouée »

En 2017 cette démarche a été portée un niveau supérieur, de par la poursuite de l'action de prévention, médiation et sécurité, intitulé « Lâche pas ta bouée ». Comme en 2016, cette action s'est matérialisé sur le terrain par la

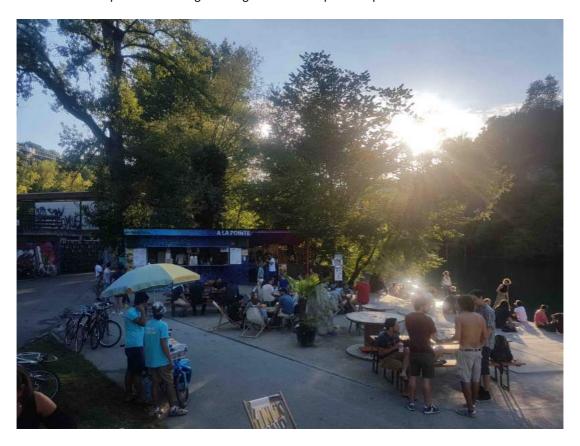
<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dont notamment Voirie Ville Propre, le Service de l'aménagement, les polices municipales et cantonales, le Service des espaces verts, le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture.





présence d'équipes de jeunes « pairs » scionnant les berges du Rhône depuis la buvette À la pointe jusqu'à la buvette La Barje promenade des lavandières, du mois de juin au mois d'août. Equipés d'un vélo-cargo, de matériel de prévention (affichettes, prospectus, mégotiers, black-box, etc.), de produits de base (eau, pommes), et reconnaissables par leur t-shirt, ces jeunes ont eu pour mission d'établir un dialogue avec les usagers des berges du Rhône sur les comportements à risques liés aux diverses consommations et à la baignade en cours d'eau mais aussi sur les aspects de salubrité et du vivre-ensemble.

Une collaboration inédite avec le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) a été développée en 2017. Le Département est venu enrichir cette plateforme de travail originale et dynamique dont l'objectif est de partager les différents diagnostics et de développer des synergies permettant à chaque acteur une meilleure adéquation des mesures implémentées. Dans le cadre de cette nouvelle collaboration, les équipes de pairs ont eu notamment comme charge de distribuer et d'expliquer l'affichette de prévention sur les risques liés à la baignade en cours d'eau développée par le DETA. Des équipes de pairs ont également aidé à la tenue de la journée de prévention sur les risques liés à la baignade organisée in-situ par le Département durant l'été 2017.



Ce projet, dont l'ARVe a été co-pilote avec l'association la Barje et l'EPIC, a eu un bilan très positif et fait l'objet d'un rapport d'activité spécifique.

La mixité sociale sans cesse croissante incarné par l'important brassage générationnel et social constaté cette année confirme la nécessité et l'importance d'un tel projet dans ce lieu aux caractéristiques si spécifiques. Mais ce succès est rendu possible grâce à certains sacrifices et à optique de service public développée par l'ARVe ; en effet, les animation gratuites, la politique de prix accessibles mise en place tout comme la liberté donnée à tout un chacun d'occuper la petite terrasse de la buvette pendant la journée à la manière d'un parc public (simple prélassèrent, pic-





nic, etc.), donc en favorisant les différents usages du même espace, diminuent les capacités de financement du projet (augmentation de la charge de travail, diminution de l'espace disponible pour les clients). Néanmoins, ces politiques permettent à la buvette « À la pointe » de fonctionner en véritable lieu inclusif, où chacun se sent le bienvenu.



#### « Point chaud »

Finalement, l'ARVe a pu développer hors exploitation un projet d'aide à la population démunie de notre ville en s'appuyant sur la structure de la buvette qui demeure sur place pendant l'hiver. En effet, un « point chaud » a été proposé aux personnes dans le besoin, consistant en un point d'accueil et de convivialité mis en place tous les lundis entre 18h et 20h30 entre le mois de février et avril 2017. Epaulés par des bénévoles de tous horizons, l'ARVe a ainsi pu proposer de la petite restauration et de la soupe et des boissons chaudes à tout un chacun.

Si les denrées offertes étaient modestes, les bénéficiaires ont apprécié ce moment de convivialité et de partage, tout comme les équipes de bénévoles. Malgré un bilan positif, ce projet ne sera pas reconduit durant l'hiver 2017-2018 par manque de moyens financiers et humains. Néanmoins, l'ARVe espère pouvoir le renouveler dans un avenir proche.

## 2.4. Promotion de la scène culturelle locale et régionale

Un des piliers du projet repose sur la promotion de la scène artistique locale en offrant une programmation riche au cours de l'été, entièrement gratuite pour le public.







### Programmation musicale

Année après année, ce but se concrétise avec la programmation en 2017 de 7 concerts amplifiés, 12 concerts acoustiques et 54 DJs au cours des quatre mois d'exploitation, dans une ambiance parfois magique pour les artistes comme pour le public. Le programme complet élaboré en 2017 est donné en annexe 2. La grande majorité des animations musicales sont programmées entre 15h et 19h dans un souci de respect du voisinage, notamment les habitants du quartier des falaises de Saint-Jean. Seuls 7 événements avec de la musique autorisée jusqu'à 22h ont été programmés durant l'été et ont permis de rythmer la saison avec des temps forts.

Les horaires privilégiés permettent également de compléter l'offre culturelle genevoise. En effet, la buvette À la pointe demeure l'un des plus importants lieux d'expression culturelle vivante et diurne et en plein air à Genève hors festival. Cet état de fait trouve écho dans la reconnaissance et le soutien accordé pour la deuxième année consécutive par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève (DCS) à la scène culturelle « live » À la pointe. Cette subvention d'un montant de 5'000 CHF a permis de programmer quelques artistes confirmés et des formations plus importantes augmentant de ce fait l'attractivité culturelle du projet. Sans ce soutien, notre scène ne serait pas en mesure d'offrir la même qualité de programmation musicale. La liste des groupes rémunérés au travers de cette subvention est donnée en annexe 3.







#### Collaborations

La buvette a également eu l'opportunité de mettre sur pied des collaborations avec plusieurs acteurs de la scène culturelle genevoises, comme le festival Jazz sur plage, Le Zoo, Motel Campo ou encore le festival À Contre Courent. Par ailleurs et à l'instar des années précédentes, les cours de Yoga en plein air organisés tous les mardis en fin de journée ont rencontré un grand succès.



## Concours artistique

Tout comme les années précédentes, À la Pointe aussi pu servir de vitrine pour un artiste local du domaine des arts visuels. En effet, l'ARVe renouvelé la décoration de sa buvette, et c'est l'artiste Felix Brüssow et son œuvre « Turbulances » qui ont remporté le concours doté d'un prix de 1'000 CHF financé par la buvette.



## Bibliothèque en libre-service

Enfin, la collaboration avec la Bibliothèque municipale de la Jonction a été reconduite cette année. Cette collaboration a permis de mettre à disposition chaque jour d'exploitation près de 200 ouvrages en libre-service (livres pour adultes et enfants, revues, bandes dessinées, etc.). Inspirée par le concept de bibliothèque nomade mise en place par les bibliothèques municipales, cette bibliothèque éphémère a cette année encore connu un beau succès auprès du public, en particulier durant les heures clames de l'après-midi en semaine.





Il apparaît néanmoins que certains usagers ne respectent pas les règles d'usage, la bibliothèque s'étant vidée peu à peu en cours de saison pour finir vide en fin d'exploitation. Etant donné que l'objectif de cette démarche est de proposer et de partager de la littérature, ce constat est partiellement négatif. Néanmoins une nouvelle tentative sera effectuée en 2018 en améliorant l'infrastructure grâce à une signalétique indiquant les règles d'usage et un dispositif permettant de sécuriser la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture de la buvette.



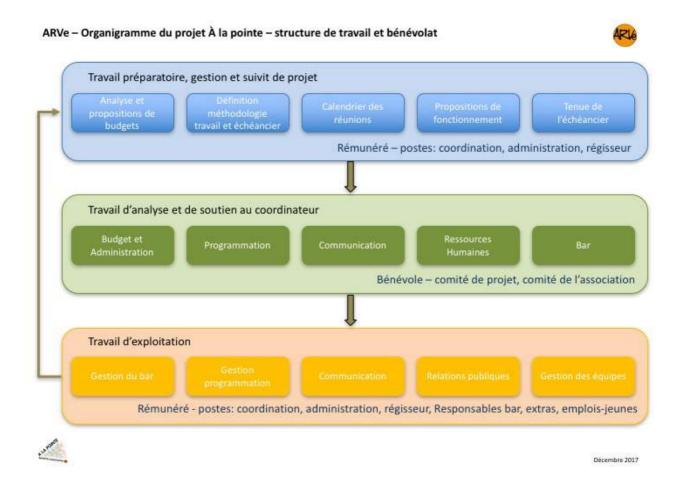




## 3. Fonctionnement et organisation du projet

### 3.1. Organisation générale

L'organisation générale du projet a été reprise de celle des années précédentes, en apportant certaines améliorations. L'organigramme du projet 2017 été le suivant :



Le comité de l'ARVe, qui est le répondant officiel des autorités, fixe les objectifs généraux du projet à la suite de la clôture des rapports d'exploitation de l'année précédente. Un comité de projet « À la Pointe », composé d'une délégation du comité de l'ARVe, est alors constitué pour assurer le suivi du projet sur l'année et viser à garantir le respect des objectifs fixés.

Ce comité se réunit fréquemment dès le mois de janvier pour définir les contours plus précis du projet, ses besoins, ainsi que l'échéancier et l'organisation des différentes équipes de travail. Il assume le travail bénévole nécessaire pour les tâches qui ne peuvent pas être réalisées par des personnes employées par l'ARVe.

Le comité de projet intègre le coordinateur du projet, lui aussi actif à l'année, qui est engagé par l'ARVe dans la mesure des moyens disponibles. Son engagement, devenu indispensable, répond aux implications découlant de





l'ampleur et la complexité du projet. Ce poste a pu être élevé cette année à un taux de 60%, contre 50% en 2016.

Ainsi, cette année le coordinateur a pu se charger en amont de toutes les demandes d'autorisation nécessaires (mise en conformité LRDBHD, adaptations administratives, exploitation de buvette, événements culturels, et utilisation du domaine public), facilitée par les bonnes relations développées avec les représentants des différents services au cours des années précédentes. Il a assuré également la réalisation des demandes de subventions, la préparation de la carte et les contacts et négociations avec les fournisseurs, la conception de l'aménagement et de l'infrastructure de la buvette, le recrutement des employés, parmi de nombreuses autres tâches de coordination générale (programmation, action Lâche pas ta bouée, communication).

Au cours de l'exploitation il a assuré le bon fonctionnement de la buvette et de ses équipes de travail et représenté l'association auprès des médias et des partenaires et acteurs institutionnels et privés. Disposant d'un certain degré d'autonomie dans la gestion courante de la buvette, il demeure en communication constante avec le comité de projet et l'administrateur.

L'administrateur est chargé quant à lui des tâches de mise en œuvre des procédures comptables, gestion des comptes en cours d'exploitation, clôture des comptes, formalités liées à l'engagement de personnel, versement des salaires, et contraction des diverses assurances. Il a la responsabilité des comptes du projet, et prend part à l'élaboration et à la rédaction du rapport d'activité.

#### **Ressources humaines 2017**

L'édition 2017 a fonctionné à nouveau de manière semi-professionnelle, avec cette année encore une implication bénévole importante du comité de l'association, toutefois stable par rapport à 2016. Le projet a néanmoins pu procéder à la création d'un nouveau poste de travail à temps partiel, le poste de Régisseur. Cette évolution était devenue indispensable afin d'assurer le déploiement de notre politique culturelle de manière satisfaisante. En effet, l'importance et la qualité de la programmation proposée au public nécessitent un encadrement professionnel.

Le fonctionnement du projet pour l'édition 2017 s'est ainsi appuyé sur les ressources humaines suivantes :

- 1 comité de projet composé de 7 membres du comité de l'ARVe (env. 1x 15% au total), de décembre 2016 à novembre 2017 bénévolat
- 1 coordinateur à 60% de janvier à décembre 2017 rémunération ARVe
- 1 administrateur à 35% d'avril à octobre 2017 rémunération ARVe
- 1 régisseur à 20% de mai à août 2017 rémunération ARVe
- 3 responsables de bar à 55% de mai à septembre 2017 rémunération ARVe
- 5 extras sur appel (env. 3 x 20%) de mai à septembre 2017 rémunération ARVe
- 2 stagiaires VIA (2 mois chacun) à 100%, mai à septembre 2017 rémunération Antenne VIA
- 4 jeunes en jobs d'été à 40% de mai à septembre 2017 rémunération Délégation à la jeunesse





	Bilar	à la poir	ite 2017 -	Répartiti	on des tão	hes (heur	res de tra	vail)						
Tâches	Entités	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	TOTAL
Objectif at buildent	Comité de projet	40	14	14	8	10	10	10	10	10	10	10	15	161
Objectif et budget	Coordinateur	34	5	8	8	8	8	2	2	2	30	20	30	157
Demandes de financement	Comité de projet		5									5		10
Demandes de financement	Coordinateur		30	10								30		70
	Comité de projet			4	4	4						- 0		12
Demandes d'autorisation et assurances	Coordinateur		40	46	37	40	10				10			183
	Administrateur			5		4			2					11
Infrastructure et aménagement	Comité de projet	10	10			40	20	10	10	10	10			120
intrastructure et amenagement	Coordinateur		10	4	4	16	40				40	10	10	134
Mise en place de partenariat	Comité de projet													0
wise en place de partenariat	Coordinateur				10	12	25							47
Programmation	Comité de projet		10	10	20	10	10		10					70
Programmation	Coordinateur		20	20	20	20	20							100
	Comité de projet				10									10
RH et Engagement de personnel	Coordinateur			i i	10	5	20				10			45
	Administrateur				10	3	3	3	3	3	3	10		38
Communication	Comité de projet			4	9	18	20	10	13	7		6		87
Communication	Coordinateur				4	8	15	10	10	10		- 4	10	71
Comptabilité et procédures comptables	Comité de projet						3							3
complabilité et procedures complables	Administrateur	15	10	10	3	5	20	20	38	50	30	25		226
Ĭ	Comité de projet													0
	Coordinateur			Ü		j	50	104	135	106	40			435
Exploitation	Régisseur						19	38	20	43		i i		120
	Responsables bar +	extras					142	275	275	275	56			1023
	Jeunes BAB et VIA						125	250	320	250	125			1070
Clôture comptes	Administrateur												25	25
The state of the s	Coordinateur			Ü		The state of the s						15	20	35
B	Comité de projet			-	*							-	10	10
Rapport d'activité, attestations et bilans	Coordinateur			T T		The state of the s						10	30	40
Total	*	99	154	135	157	203	560	732	848	766	364	145	150	4313

Bilan À la pointe - répartition des ressources (heures de travail)												
Entités	DEC	EV	MAR	AVR	MAI	NIOR	JUIL	AOO	SEP	OCT	NOV	TOTAL
Comité de projet	50	32	51	82	63	30	43	27	20	21	25	483
Employés ARVe	49	103	106	121	372	452	485	489	219	124	125	2760
Ressources externes	0	0	0	0	125	250	320	250	125	0	0	1070
Total	99	135	157	203	560	732	848	766	364	145	150	4313

Bilan À la pointe - répartition des ressources ( % )												
Entités	DEC	FEV	MAR	AVR	MAI	NIO	JIN	AOO	SEP	TOO	NOV	TOTAL
Comité de projet	51%	24%	32%	40%	11%	4%	5%	4%	5%	14%	17%	12%
Employés ARVe	49%	76%	68%	60%	66%	62%	57%	64%	60%	86%	83%	65%
Ressources externes	0%	0%	0%	0%	22%	34%	38%	33%	34%	0%	0%	23%

Le pourcentage de financement des ressources humaines du projet par les recettes propres de l'ARVe s'améliore continuellement. Toutefois cette année la contribution bénévole de l'ARV a encore été primordiale, représentant environ 480 heures, soit 12% des ressources humaines du projet. En 2016, ces chiffres étaient respectivement de 433 heures et 12%. Le nombre d'heures de travail bénévole a augmenté du fait de la complexité croissante de ce projet mais la proportion du travail bénévole par rapport au travail salarié est restée stable.

Les tâches couvertes bénévolement cette année ont été la programmation et la communication ainsi qu'une participation au pilotage du projet, aux ressources humaines et à la mise en place de l'infrastructure et de





#### l'aménagement.

À la lumière de ces statistiques, la nécessité d'un engagement à l'année d'un coordinateur est confortée, le projet ne pouvant plus se passer de cette ressource et de ce niveau d'organisation.

L'engagement du régisseur a induit un saut qualitatif en termes d'organisation, d'accueil des artistes et de réalisation artistique. Professionnel et autonome, le régisseur soulage ainsi l'équipe de gestion et d'exploitation déjà sollicitée par ailleurs au maximum durant les jours de week-end par la forte affluence dans ce lieu public unique. En accueillant les artistes et en se focalisant sur leurs besoins techniques, le régisseur permet aux artistes de se produire dans les meilleures conditions possibles. Cette ressource est donc indispensable au fonctionnement de la politique culturelle de la buvette.

Malgré ces améliorations, la situation n'est toutefois pas encore optimale, étant donné que certaines tâches extérieures au pilotage de projet ont encore été réalisées par le comité de projet en 2017.

#### 3.2. Contexte administratif et autorisations

Suite à la réforme législative induite par la LRDBHD, la buvette À la pointe s'est vue contrainte à effectuer une adaptation administrative afin de correspondre aux nouvelles catégories d'établissements découlant de la nouvelle loi, bien que son modèle de gestion soit demeuré inchangé. Dorénavant, notre buvette est donc considérée en termes administratifs comme un café restaurant.

Si cette mutation ne reflète pas l'esprit de notre buvette, elle permettra une simplification des démarches administratives dans le futur. En effet, l'autorisation délivrée par le SCOM afin d'exploiter notre buvette demeure valable tant que le projet ne souffre d'aucune modification (exploitant, structure). Néanmoins, cette évolution administrative a généré un surcroit de travail considérable lors de la phase préparatoire du projet, heureusement absorbée avec succès par le coordinateur du projet.

Outre l'autorisation d'exploiter dépendante du SCOM, quatre autres types d'autorisations ont à nouveau été nécessaires pour permettre la réalisation du projet en 2017. Ces autorisations étaient les suivantes :

- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour l'exploitation d'une buvette pendant la période d'exploitation (mi-mai – mi-septembre), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour le stockage de la structure pendant la période d'hivernage (mi-septembre-mi-mai), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Une autorisation récurrente pour l'organisation d'événements diurnes chaque jour de week-end (animations musicales entre 14h et 19h avec émissions à hauteur de 85 db(A)), délivrées par le Service de la sécurité et des espaces public (SSEP) de la Ville de Genève
- Sept autorisations pour l'organisation d'événements ponctuels (concerts jusqu'à22h avec musique à 93 dB(A)), délivrées par le Service de la sécurité et des espaces public (SSEP) de la Ville de Genève

En vue de l'exploitation 2018 et en tenant compte du contexte général lié aux nuisances sonores, une des tâches prioritaires du coordinateur et du comité de projet en début d'année 2018 sera d'établir les prises de contacts avec le Service de la Sécurité et de l'Espace Public (SSEP / Ville de Genève) concernant les autorisations liées à aux animations. Les conditions d'octroi des autorisations dépendant de l'OBA sont quant à elles claires et nécessiteront





donc simplement d'être requises en temps voulu selon un canevas connu.

#### 3.3. Communication

La programmation culturelle a pu être diffusée cette année encore à travers un certain nombre de supports, notamment les agendas culturels estivaux de la Ville de Genève. Cet outil demeure essentiel dans la perspective de mixité sociale chère à l'ARVe car il permet d'atteindre une population moins connectée aux outils numériques. De plus, cette année l'ARVe a été sollicitée à nouveau par deux points d'informations de Genève Tourisme. Cet intérêt pour « À la pointe » et sa programmation culturelle de la part de cet organe de promotion touristique représente un atout pour ce projet, tout comme pour notre ville. En effet, la buvette peut ainsi profiter d'une clientèle supplémentaire et de ce fait augmenter son chiffre d'affaire. D'un autre côté cette mise en avant représente une offre touristique intéressante, attractive et gratuite pour les visiteurs (détente, offre culturelle et baignade urbaine) participant au rayonnement de notre ville.

La communication s'est également appuyée sur les réseaux sociaux, les plateformes Internet ainsi que sur les affichettes. Différente des autres outils, la communication sur les réseaux sociaux nécessite une stratégie claire, identifiable et cohérente. Cette année, cette communication numérique réalisée bénévolement a été plutôt efficace, l'audience sur nos trois vecteurs au sein du réseau social Facebook ayant à nouveau augmenté d'environ 25% en une année, pour atteindre 5600 « j'aime » sur la page À la Pointe et plus de 2700 « amis » du profil de l'ARVe. Cependant, par manque de ressources humaines de nombreuses tâches et idées de communication n'ont pas pu être mises en place au cours de l'été 2017.

Le projet a bénéficié en 2017 d'une couverture médiatique sans précédent. La buvette « À la pointe » a ainsi été le sujet d'articles sur La Tribune de Genève, le Courrier, le magazine coopération, l'Évènement syndical et Radio Vostok. Notre buvette a également été mise en avant dans différents blogs de société et de voyage. Une redirection vers certains de ces articles est indiquée en bas de page.<sup>3</sup>

## 3.4. Infrastructure

Durant l'hiver 2016-2017, une amélioration importante de l'infrastructure a été réalisée grâce au soutien accordé par la Fondation pour les lieux de culture émergente (FPLCE) dans le cadre d'une série d'améliorations infrastructurelles. En effet, le raccordement à l'eau potable, l'eau usée et la mise en souterrain du raccordement électrique de la buvette a enfin pu être réalisé. Ces raccordements étaient primordiaux pour pouvoir travailler de façon plus indépendante et répondre pleinement aux normes d'une buvette estivale, et constitue une grande plusvalue pour le projet pour les années à venir. Ci-après, quelques photos des travaux effectués :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/pointe-jonction-buvette-cartonne-tres-beau-decor/story/30920236 http://www.jjsphere.com/a-la-pointe-de-la-jonx/





















#### 4. Bilan financier

#### 4.1. Présentation générale

En 2017, le résultat final fait apparaître un léger bénéfice de 2'777.81 CHF. Le total des produits l'élève à 279'230.10 CHF et celui des charges à 276'452.29CHF.

L'implication bénévole du comité de l'association représente à nouveau 12% des heures totales de travail, soit 483 heures. Estimé à 16'900 CHF, ce montant n'a pas été inclus dans les résultats d'exploitation du projet pour des raisons comptables. Afin de reflété cette implication bénévole importante, ce montant est pris en considération dans les analyses du présent chapitre.

#### Les produits

En 2017, le projet n'a pas pu renouveler la subvention de 20'000 CHF accordée par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève. En effet, la ligne budgétaire dans laquelle cette subvention était inscrite ne permettait pas un soutien indéfini. Par ailleurs et aux vues des problèmes budgétaires dont souffre la municipalité, l'Unité de vie associative du Département a dû procéder à un arbitrage parmi les nombreux projets soutenus par ce Service et abandonner son soutien à d'anciens projets au profit de nouveaux.

Néanmoins, l'ARVe a à nouveau collaboré avec le DCSS dans le cadre de la politique d'insertion et de formation de jeunes de la buvette et bénéficié de son soutien matériel. Ce collaboration équivaut à une subvention non-monétaire d'un montant estimé à 14'500 CHF.

Cette année, notre projet a pu bénéficier à nouveau d'une subvention de 5'000 CHF du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève. Ce soutien matérialise la reconnaissance de notre buvette comme lieu de culture. Indispensable pour notre politique culturelle, cette subvention, complétée par des fonds propres du projet, a permis de proposer au public une programmation concert de qualité et gratuite.

Le projet est donc quasiment autofinancé et l'apport de la DCS ne couvre que 1.8 % des produits. Cet apport est essentiel et couvre la programmation de projets musicaux et groupes que le projet peut accueillir durant l'été. Les recettes du bar couvrent en 2017 plus de 96% des produits

Les investissements consentis en 2017 ont tous été absorbés par l'activité générée par le bar. De plus, les différentes collaborations, sous forme de petits mandats avec le projet « Lâche pas ta bouée » représenté ici dans la catégorie « Mandats / Autres recettes », ont permis de réaliser près de 2% de recettes supplémentaires.

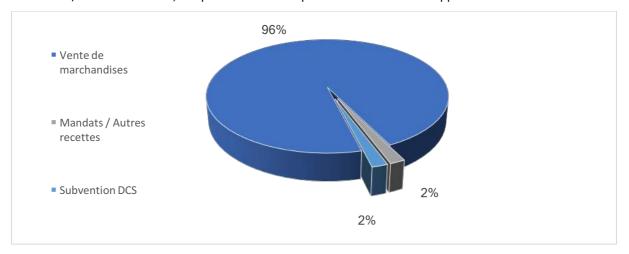


Figure 1 - Répartition des produits - A la pointe 2017





#### Les charges

Elles sont principalement réparties en deux catégories, celles des charges de personnel, liées aux ressources humaines et celles liées à l'achat de marchandises. Le montant alloué aux achats de marchandise est très élevé car nous sélectionnons des produits locaux, de bonne qualité. Ces deux postes représentent donc plus de 85 % des dépenses. Les frais administratifs, d'infrastructures et d'aménagements cumulent 10 % supplémentaires. Ils comprennent notamment l'acquisition d'une machine à glaçons et d'un container de stockage, le loyer de la parcelle ou encore les différents frais inhérents à l'activité d'un bar. Les frais de programmation culturelle (animations musicales, groupes, dJs, associations) s'élèvent à 5% des charges et on constate donc qu'une bonne partie des frais de programmation sont pris en charge par le projet lui-même.

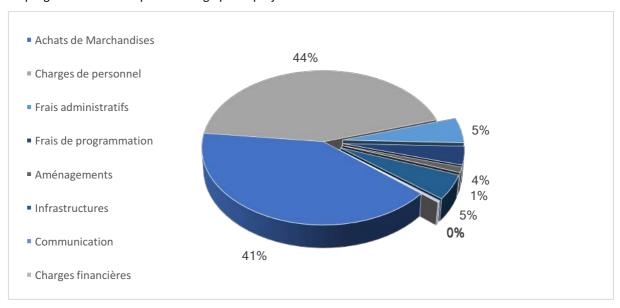


Figure 2 - Répartition des charges - A la pointe 2017

## 4.2. Risques pour la pérennisation du projet

Le principal risque pesant sur la pérennisation du projet relève toujours des conditions météorologiques. En effet, au-delà de l'ensoleillement, l'affluence et le CA sont largement tributaires de la température ambiante. D'une année à l'autre, les différences peuvent être importantes.

À la lumière des analyses effectuées chaque année, le comité de l'ARVe poursuit son objectif d'augmenter autant que faire ce peu le fonds propre « À la pointe », fonds exclusivement dédié à absorber une saison difficile liée aux mauvaises conditions météorologiques estivales. De cette manière, l'association tente d'œuvrer dans le sens d'une politique financière prudente et développe une vision de gestion à moyen-terme. Si ce fonds avait dû être sollicité en 2016 afin de compenser le résultat d'un été mitigé, il a pu être modestement réalimenté à hauteur d'environ 1'300 CHF, soit la moitié des bénéfices, suite à la saison 2017.





## 4.3. Résultats d'exploitation 2017

## **COMPTE DE RESULTAT**

	PRODUITS
Vente de marchandises	269'422.30 CHF
Mandats / Autres recettes	4'807.80 CHF
Subvention DCS	5'000.00 CHF
TOTAL PRODUITS	279'230.10 CHF
	CHARGES
Achats de marchandises - Boissons	83'437.26 CHF
Achats de marchandises - Nourriture	15'479.35 CHF
TVA	13'503.85 CHF
Achats de Marchandises	112'420.46 CHF
Salaires	107'207.55 CHF
AVS, AI, APG, assurance-chômage	9'788.60 CHF
Prévoyance professionnelle	2'924.20 CHF
Assurance-accidents	315.55 CHF
Assurance pour indemnités maladie	20.00 CHF
Charges de personnel	120'255.90 CHF
Autorisations	1'146.30 CHF
Loyers	9'152.40 CHF
Frais de transport	1'405.51 CHF
Consommables	154.75 CHF
Assurances	1'301.70 CHF
Licences, updates	1'354.95 CHF
Divers	57.40 CHF
Frais administratifs	14'573.01 CHF
Programmation - Frais Suisa	258.30 CHF
Programmation - Djs	4'125.00 CHF
Programmation - Groupes	4'500.00 CHF
Programmation - Associations	800.00 CHF
Programmation - Divers	1'000.00 CHF
Frais de programmation	10'683.30 CHF
Aménagement terrasse	906.75 CHF
Aménagement bar	362.55 CHF
Aménagement électricité, eau, internet	1'886.65 CHF
Aménagements	3'155.95 CHF
Container frigo	7'531.19 CHF
Matériel Bar	4'348.30 CHF
Matériel Son	2'425.40 CHF
Infrastructures	14'304.89 CHF
Communication - Print	385.20 CHF
Communication - Divers	98.90 CHF
Communication	484.10 CHF
Charges financières	574.68 CHF
TOTAL CHARGES	276'452.29 CHF
Bénéfice	2'777.81 CHF





## **ANNEXE 1: Liste des associations participantes**

- a. AVVEC (anciennement Solidarité Femmes)
- b. Association Breakdance Genève
- c. AIDEC
- d. Alternatiba Léman
- e. Le Grand Conseil de la Nuit
- f. La team du petit guerrier





## Annexe 2 : Programmation musicale À la pointe 2017



**PROGRAMME** 2017

## MAI-JUIN

SA 20.05 Dis BigT / Androo & Mikkel Brask DI 21.05 Dis Central Rodeo SA 27.05 Dis Ahi Na'Ma' DI 28.05 Dis Ataya Music box SA 03.06 CONCERT Almost Chinese / Di set TBC DI 04.06 Dis TBC / 2000 SA 10.06 Dis Les ambianceurs / Les Babtous Internationnal DI 11.06 CONCERT Long John Brothers / Djs Radio Cool / Ubik VE 16.06 LIVE Mirlaki / Dj Laxxiste A. SA 17.06 A LA POINTE accueille Festival À Contre Courant CONCERTS&Di DI 18.06 CONCERT Jo2Plainp / Dj Chill pop SA 24.06 Fête de la musique DI 25.06 A LA POINTE accueille MOTEL CAMPO (Dis set)

## JUILLET

SA 01.07 Dis Fresko / Doca DI 02.07 CONCERT ExoticoTico / Dj F

SA 08.07 A LA POINTE accueille ECOUTES AU VERT (CONCERT & Di set) DI 09.07 CONCERTS Indurain / Red Lemon / Dj Le Horla SA 15.07 LIVE Unjam Emery / Dis EPPHNON / Garance

DI 16.07 Dis Postman / Little Lion SA 22.07 Dis FD2D / Levitas

DI 23.07 A LA POINTE accueille LE ZOO (Usine) (Dis set) SA 29.07 A LA POINTE accueille Central Station (Dis Fafa & Fall)

DI 30.07 CONCERT Alenko / Dis Yosh Sound

MERCREDI ANIMATIONS **ASSOCIATIVES** 16h-20h

> WEEK-END ES & DJs

Informations pratiques SENTIER DES SAULES 27 / GENEVE 15 MAI AU 10 SEPTEMBRE 2017 LU-MA-ME-JE-DI 13H À 21H30 VE-SA 13H À 22H

SA 05.08 CONCERT C.O.T.I / Dis Nina Nana / FGT aka Fuckingreating DI 06.08 CONCERT Jorge Da Rocha / Dis Sense / Lucile VE 11.08 CONCERT Fabe Gryphin / Dis Radio Jso / Artmaillé SA 12.08 A LA POINTE accueille JAZZ SUR PLAGE CONCERTS DI 13.08 Dis Foro de Ginebra SA 19.08 CONCERT Kramer vs Newman / Dis Truth be told / Hippo

DI 20.08 A LA POINTE accueille MOS ESPA (LIVE & Dj set) SA 26.08 CONCERT Les Vagualames / Di Tropical Blue Masterclash

DI 27.08 PRE-CLOTURE (CONCERT & Di set)

SA 02.09 Djs Salsapower

DI 03.09 Dis Audrey / Jimmy Salmon JE 07.09 Pré-clôture #2 (CONCERT & Dj set)

SA 09.09 Dis Neil Dee / Andreas

DI 10.09 Clôture Multi Di set



resque «refresh LA POINTE 2017» par: Felix Brüssow











# Annexe 3 : Liste des groupes rémunérés au travers de la subvention 2017 du Département de la culture et du sport

## Association pour la Reconversion Vivante des espaces Base

## ,PR2 Projet 2 - Subvention VdG - DCS

Date Pièce Libellé	Notes Contrp		Crédit		CtDébit	CtCrédit CC1	CC2	CC3
		CHF	CHF	CHF				
03.06.2017 151 Artiste - Cachet - Almost Chinese		400,00		400,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
11.06.2017 169 Artiste - Cachet - The Long John Brothers		400,00		800,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
17.06.2017 192 Artiste - Cachet - Orchestra la Puntualidad		500,00		1 300,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
18.06.2017 194 Artiste - Cachet - Jo 2 Plainp		400,00		1 700,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
26.06.2017 237 OCAS - Charges sociales - 01,04 au 30,06	6	673,00		2 373,00	5700:ALP	1010	PR2	PB1
08.07.2017 311 Artiste - Cachet - Jil Gwana		300,00		2 673,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
06.08.2017 421 Artiste - Cachet - COTI		400,00		3 073,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
12.08.2017 427 Artiste - Cachet - Swing de Fou		450,00		3 523,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
19.08.2017 456 Artiste - Cachet - Kramer vs Newman		400,00		3 923,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
20.08.2017 461 Artiste - Cachet - Andrès Cordoba		450,00		4 373,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
26.08.2017 468 Artiste - Cachet - Les Vagualames		400,00		4 773,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
27.08.2017 473 Artiste - Cachet - Fabe Gryphin		400,00		5 173,00	6120:ALP	1000	PR2	PB1
31.12.2017 Totaux mouvements		5 173,00		5 173,00				

